

CONSEIL D'ADMINISTRATION du JEUDI 25 MARS 2021

COMPTE RENDU DE SEANCE

LHERBRET Philippe Président CGT	COTE Jérôme Vice-Président Délégué Arrivé à 9h00 CGT	ARNAUD Richard Trésorier Général CGT	BOUCHET Jean-Luc Trésorier Général Adjoint FO	BEAL Gilles 1 ^{er} Vice-Président CGT	MOUNIER Ludovic 2 ^{ème} Vice-Président CFDT
MAHINC Michel 3 ^{ème} Vice-Président FO	BOUVIER Georges 4 ^{ème} Vice-Président CFE	DEVIGNAT Pascal 5 ^{ème} Vice-Président EXCUSE CFDT	LOISEAU Simon Secrétaire Général CGT	BOUILLET Laurent Secrétaire Général Adjoint EXCUSE CFE	ARNAUD Christophe CGT
AZAG Djamilia CFDT	CHARDIGNY Annick CFDT	CHAVANNE Marc CFDT	CLERVAUX Laetitia CGT	COULON Yves-Marie CFDT	DEPALLE Simon CGT
DEVIDAL Philippe EXCUSE CGT	GIDROL Joselyne CFDT	MARTIN Stéphane FO	MATHIEU Sandrine EXCUSEE CGT	TISSOT Albert CGT	VELTRI Isabelle CFDT

CGT : 8 / 11

CFDT : 7 / 8

FO : 3 / 3

CFE/CGC : 1 / 2

Soit un total de : 19 / 24 membres présents à l'ouverture de la séance.

INVITES PRESENTS : M. Farid BETTAHAR – Directeur Opération R.A.L.
M. Rémy DAVID – Chef de Cabinet territoire R.A.L.

Ouverture de la séance à : 8h30

ORDRE DU JOUR :

Point n° 1 : Clôture budgétaire

Point n° 2 : Réouverture accueil physique de proximité

Point n° 3 : Point immobilier

Point n° 4 : Elections des SLVie

Point n° 5 : Cartes multi-activités et conventions d'activités avec des clubs extérieurs

Point n° 6 : Convention de mise à disposition des locaux

Point n° 7 : Divers

Philippe LHERBRET - Président de la CMCAS Loire ouvre la séance et accueille les membres présents et invités.

Il propose à la suite et avant d'attaquer l'ordre du jour du Conseil d'Administration, de voter l'approbation du relevé de décisions du précédent Conseil d'Administration du 12/01/2021.

APPROBATION DU RELEVÉ DE DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12/01/2021				
	CGT	CFDT	FO	CFE / CGC
CONTRE				
ABSTENTION				
POUR	8	7	3	1

Approuvé à l'unanimité des membres présents.

A la suite du vote, une déclaration des organisations syndicales CFE-CGC, FO et CGT est lue par Georges BOUILLET (CFE-CGC).



Déclaration OS
CFE-FO -CGT CA 25-1

*Entrée en salle de réunion de M. Jérôme COTE (CGT) à 9h00.
Le nombre d'administrateurs passe alors à 20 membres votants au lieu de 19.*

Avant d'aborder le point n° 1, Philippe LHERBRET – Président présente M. Simon DEPALLE nouvel administrateur, qui remplace M. Jean-Jacques PERRET appelé à d'autres fonctions.

POINT N° 1 : CLOTURE BUDGETAIRE

La parole est laissée à Richard ARNAUD – Trésorier Général. Celui-ci présente ses excuses pour le délai de transmission des pièces annexes à la convocation envoyée (éléments préparatoires du Conseil d'Administration).

Madame Pascale MELIS – Comptable auprès du service gestion du Territoire est présente par téléphone afin d'apporter son soutien à Richard ARNAUD et répondre aux éventuelles interrogations des administrateurs.



0345 Suivi
Budgétaire définitif



bilan actif.pdf



bilan passif.pdf



Budget
complémentaire N°1



Detail compte de resultat Charges.pdf



Detail compte de resultat produit.pdf



Rubrique 900 LOIRE Exercice 2020.pdf

Avant d'aborder la clôture budgétaire, Richard ARNAUD indique aux administrateurs qu'ils ne doivent pas confondre les notions :

- De RELIQUAT BUDGETAIRE
- Et de RESULTAT COMPTABLE.

Lorsqu'ils vont voter dans la matinée, les deux votes qui arrêteront les comptes devront respecter des termes très précis et règlementaires qui reprendront les notions de résultat comptable et totaux de bilan.

Chacun des administrateurs ayant reçu des documents d'analyses préalablement au présent conseil, les pièces ne seront pas reprises dans leur intégralité mais Richard ARNAUD propose de donner des informations complémentaires concernant la clôture des comptes au 31/12/2020.

- Suivi budgétaire rubrique 900 – Exercice 2020 : 4275,80 €

La rubrique 900 correspond à :

○ Locations diverses	1 199,67 €
○ Revenu des comptes courant	3 000,00 €
○ Produits financiers divers	76,13 €

Total Rubrique 900	4 275,80 €

- Suivi budgétaire au 12 mars 2021 avec solde évolutif de 243 144,90 €

La dernière page du suivi budgétaire du 12/03/2021 : le solde évolutif de 243 144,90 € s'explique par l'année particulière de la CMCAS Loire (très peu d'activités et de sorties ont pu être organisées) ; ce reliquat budgétaire sera ventilé plus tard.

- Etat de rapprochement comptabilité / budget :

Correspond à l'addition :

○ du reliquat budgétaire	243 144,90 €
○ le solde de la rubrique 900	+ 4 275,80 €
Soit au total	247 420,70 €

Cette somme devra être réaffectée.

- Concernant les différents bilans transmis par les experts comptables, une chose importante à retenir est que contrairement à l'année précédente, la CMCAS Loire est excédentaire

○ 2020 Excédent	18 965,59 €
○ 2019 Déficit	- 28 894,00 €

Néanmoins, il faut tenir compte d'une conjoncture spéciale en 2020, année avec très peu d'activités...

○ Produits 2020	559 025,59 €
○ Charges 2020	- 540 060,00 €
EXCEDENT	18 965,59 €

Richard ARNAUD termine ses explications en évoquant le compte-rendu de BDO (ex 2AS) relatif à leur mission d'audit des comptes annuels de la CMCAS Loire clos au 31/12/2020.

Voir page 19, paragraphe n° 6 – Opinion émise = Richard ARNAUD fait la lecture de cette page : « En exécution de la mission qui nous a été confiée par la session du Comité, nous avons effectué l’audit des comptes annuels de la CMCAS Loire relatifs à l’exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu’ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables Français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l’exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine à la fin de cet exercice. »

Richard ARNAUD demande aux administrateurs si l’un d’eux a une question sur les points abordés ci-dessus ?

Intervention de Jean-Luc BOUCHET : la présentation était bien faite, mais malgré tout, les membres du CA ne sont pas des professionnels en comptabilité. Il aurait été bien que la présentation soit plus succincte (power point) et simplifiée.

Sans autre question des administrateurs, Richard ARNAUD propose aux administrateurs de passer aux votes budgétaires.

1^{er} vote budgétaire : examen et arrêté des comptes de l’exercice écoulé au 31/12/2020

<u>VOTE N° 1</u> = Après en avoir délibéré, le Conseil par 10 voix, arrête définitivement les comptes de l’exercice clos le 31 décembre 2020 faisant apparaître un Total de Bilan de 830 426,17 € et un Résultat Excédentaire de 18 965,59 € et décide de les soumettre à l’approbation de l’Assemblée Générale ordinaire annuelle.				
	CGT	CFDT	FO	CFE / CGC
CONTRE		7		
ABSTENTION			3	
POUR	9			1

Approuvé à la majorité des membres présents.

2^{ème} vote budgétaire : proposition d’affectation du résultat

<u>VOTE N° 2</u> = Sur la suggestion de son Président et après en avoir délibéré, le Conseil décide par 10 voix de proposer à l’Assemblée Générale d’affecter le résultat de l’exercice 2020 en Réserves diverses activités.				
	CGT	CFDT	FO	CFE / CGC
CONTRE		7		
ABSTENTION			3	
POUR	9			1

Approuvé à la majorité des membres présents.

A la suite de ces deux votes règlementaires, Richard ARNAUD – Trésorier Général passe à l'étude du budget complémentaire n° 1.

Chacune des lignes va être examinée ; cependant Richard ARNAUD propose un vote global afin :

- a) de lever les impasses budgétaires,
- b) d'allouer un budget complémentaire pour la section gym de Roanne,
- c) de créer les 12 lignes budgétaires non prises en compte lors de la création du budget 2021 en décembre dernier,
- d) d'affecter le reliquat budgétaire.

VOTE COMPLEMENTAIRE N° 1 POUR L'ANNEE 2021

a) **Levée des impasses budgétaires :**

Suite au reliquat budgétaire de 247 420,70 €, le Trésorier Général demande la LEVEE DES IMPASSES BUDGETAIRES FAITES SUR DIVERSES ACTIVITES pour un montant de 105 338,72 €



Budget
complémentaire N°1

LEVEE DES IMPASSES BUDGETAIRES FAITES SUR DIVERSES ACTIVITES DEPUIS LA RB 900/SR XXXV POUR UN MONTANT TOTAL DE = 105 338,72 €				
	CGT	CFDT	FO	CFE / CGC
CONTRE		7		
ABSTENTION				
POUR	9		3	1

Approuvé à la majorité des membres présents.

b) **Budget complémentaire pour la section gym de Roanne :**

Comme convenu lors du Conseil d'Administration du 15/12/2020, Philippe LHERBRET – Président et Richard ARNAUD – Trésorier Général ont rencontré la responsable de l'activité gym de Roanne ; ils lui ont rappelé les règles en vigueur concernant la carte Multi-Activités.

Richard ARNAUD demande aux administrateurs de voter une augmentation du budget gym de Roanne (cours assurés par Loire Profession Sport) pour un montant de 196 € (soit un budget total demandé par la gym de Roanne = 392 €)

ACTIVITES CULTURELLES ET SPORTIVES : Gym de Roanne TRANSFERT DE LA RUBRIQUE 900/SR XXX VERS LA RUBRIQUE 410263 / SR CCS POUR UN MONTANT DE 196,00 € gym de Roanne				
	CGT	CFDT	FO	CFE / CGC
CONTRE		7		
ABSTENTION				
POUR	9		3	1

Approuvé à la majorité des membres présents.

c) Création de 12 lignes budgétaires non prises en compte lors de la création du budget 2021 (Conseil d'Administration du 15/12/2020)

CREATION DE 12 LIGNES BUDGETAIRES TRANSFERT DE LA RUBRIQUE 900/SR XXX VERS LES RUBRIQUES ENUMEREES ET CONCERNANT LA CREATION DE 12 LIGNES BUDGETAIRES OMISES LORS DU VOTE BUDGETAIRE DE FIN 2020 SOIT LA SOMME TOTALE DE = 61 200 €				
	CGT	CFDT	FO	CFE / CGC
CONTRE				
ABSTENTION		7		
POUR	9		3	1

Approuvé à la majorité des membres présents.

d) Affectation du reliquat budgétaire :

AFFECTATION DU RELIQUAT BUDGETAIRE TRANSFERT DE LA RUBRIQUE 900/SR XXX POUR UN MONTANT DE = 80 685,98 € EN RESERVE POUR INVESTISSEMENT				
	CGT	CFDT	FO	CFE / CGC
CONTRE				
ABSTENTION		7		
POUR	9		3	1

Approuvé à la majorité des membres présents.

Le point budgétaire terminé, Richard ARNAUD remercie l'assistance et Mme Pascale MELIS pour sa participation à distance.

POINT N° 2 : REOUVERTURE ACCUEIL PHYSIQUE DE PROXIMITE

Le Président - Philippe LHERBRET reprend la parole et indique aux administrateurs que les Présidents de CMCAS avaient sollicité le Territoire pour une réouverture des points d'accueil. Le CSE a validé cette demande.

Depuis le mardi 23 mars, l'accueil de la CMCAS Loire est donc ouvert, tout en respectant les mesures sanitaires liées au COVID (ouverture le mardi toute la journée et le jeudi). L'idée est d'aboutir à une ouverture plus importante.

La situation sanitaire sur la région est inquiétante, notamment dans le Rhône (possibilité de confinement envisagée par le gouvernement).

La réouverture du secteur de Roanne est également envisagée, dès la réception des locaux du Transval après travaux (en cours).

POINT N° 3 : IMMOBILIER

+ LE TRANSVAL

Le Président - Philippe LHERBRET informe les administrateurs, qu'il avait hier (24/03) une réunion de chantier au TRANSVAL, en présence d'un membre du Territoire. Quelques réserves ont été faites qui seront rapidement levées. Les locaux sont propres.

La prochaine réunion pour acter la fin de chantier a lieu mardi prochain (30/03) pour lever les réserves.

+ ST-JULIEN

Le Président – Philippe LHERBRET est toujours en contact avec M. DELABRE (ENGIE).

Il fait un rapide rappel de la transaction aux membres du conseil.

Le Bureau du 4/02 a validé la proposition d'achat à ENGIE pour un montant de 35 000 €. Cette proposition a été acceptée par ENGIE.

Comme il avait été prévu, un accord de confidentialité est en cours de signature ; celui-ci nous permettra d'obtenir une copie de tous les diagnostics réalisés préalablement à l'achat.

ENGIE nous demande de signer un bail de location (blanc sur 12 mois) afin de régulariser notre position en tant que locataire et repousser d'autant si ENGIE retarde la signature de vente.

Le montant du loyer sera d'un montant de : 500 €/mois pour la location éventuelle des locaux, si nous revenons sur notre décision d'achat du bien.

+ CUZIEU

Le Président - Philippe LHERBRET informe les membres du conseil que le bien est déjà mis en vente sur le site «LE BON COIN » ; cela vient du fait que le potentiel acheteur est marchand de biens. Il morcelle le bien en 5 lots et les met en vente d'ores et déjà.

Intervention de Richard ARNAUD : rappel est fait qu'aucune clause suspensive n'a été écrite sur la promesse de vente signée.

Le nouvel acquéreur aurait travaillé avec son avocate sur la révision de la classification du bien et ils sont sûrs de leurs droits.

*Suspension de séance à 10h10
Reprise de séance à 10h35*

En reprise de séance, un administrateur a quitté la séance pour raison personnelle : Albert TISSOT (CGT).
Le nombre d'administrateurs est alors de 19 membres votants au lieu de 20 précédemment.

POINT N° 4 : ELECTIONS DES SLVie

Simon LOISEAU – Secrétaire Général prend la parole.

Il rappelle aux administrateurs présents que pour la préparation des élections de SLVie, la profession de foi de chaque organisation syndicale doit parvenir au Président de la CMCAS Loire avant le 2 AVRIL, date maximum pour transmission à DOCAPOST.

A partir de cette date et jusqu'au 26 Avril, les différentes OS pourront commencer leur campagne électorale en vue de la prochaine élection.

Simon LOISEAU indique également, que le 20 avril, le matériel de vote sera envoyé à chaque bénéficiaire ouvrant droit par DOCAPOST et qu'à partir du 24 avril, les votes par correspondance seront possibles et ce jusqu'au 6 mai maximum (prévoir délai acheminement du courrier).

Rappel également concernant les prochaines élections de CMCAS prévues en novembre 2021, chaque OS doit transmettre le nom d'une personne désignée par leur organisation, pour assurer la permanence du bureau local d'élection.

Intervention d'Isabelle VELTRI au sujet des heures « moyens bénévoles » distribuées à cette occasion.

Explications données par Simon LOISEAU.

Intervention de Ludovic MOUNIER concernant la profession de foi et son contenu.

Le Président – Philippe LHERBRET remercie l'équipe des TCP de la CMCAS Loire pour leur implication dans la mise à jour du fichier des bénéficiaires, suite à l'envoi des « enquête mise à jour bénéficiaire ».

Simon LOISEAU a commencé un travail de préparation du livret d'AG avec le service Communication du Territoire, en prévision de l'AG du mois de juin (prévue le : 17 juin au Transval).

Rappel des dates AG des SLVie :

- . SLVie 01 Vendredi 2 Avril de 12h à 14h au stade CIVIER
- . SLVie 02 Samedi 1^{er} Mai à 11h au stade CIVIER
- . SLVie 03 Jeudi 22 Avril à 17h à l'agence ENEDIS de FIRMINY
- . SLVie 04 Jeudi 29 Avril à 16h30 à LEZIGNEUX
- . SLVie 05 Mardi 20 Avril à 17h15 au TRANSVAL à ROANNE

POINT N° 5 : CARTES MULTI ACTIVITES ET CONVENTIONS D'ACTIVITES AVEC DES CLUBS EXTERIEURS

Prise de parole par Richard ARNAUD au sujet des cartes activités : rappel du sujet déjà abordé lors du CA de janvier.

Richard ARNAUD demande leur avis aux membres du Conseil d'Administration. Faut-il

- Reporter leur paiement de 3 mois de plus ?
- Annuler les cartes cette année « très spéciale » ?
- Réclamer le paiement des cartes malgré tout ?

Intervention de Joselyne GIDROL : auparavant la période d'adhésion allait de septembre AN jusqu'à juin AN+1 (idem période scolaire) cela paraissait plus logique.

Richard ARNAUD propose la mise au vote de la proposition de modification des dates d'adhésion.

MODIFICATION DE LA PERIODE D'ADHESION DE LA CARTE MULTI ACTIVITE : septembre AN à juin AN+1 (au lieu de l'année calendaire janvier à décembre)				
	CGT	CFDT	FO	CFE / CGC
CONTRE				
ABSTENTION				
POUR	8	7	3	1

Approuvé à l'unanimité des membres présents.

Concernant les adhésions des clubs extérieurs qui utilisent nos locaux (Sushi slide, alcooliques anonymes, Reki,...), les conventions n'ont pas été mises à jour pour 2021. A voir : comment nous faisons cette année vis-à-vis du Covid. Est-ce que nous modifions la date des conventions ? Période calendaire ou scolaire ?

Les membres du Conseil décident de revoir le sujet lors du prochain CA.

POINT N° 6 : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES LOCAUX


projet mise a dispo
locaux CMCAS aux b


projet mise a dispo
locaux CMCAS aux C

Richard ARNAUD explique aux membres du Conseil l'objet de ces conventions :

- Pour les bénéficiaires ouvrants-droit
- Pour les organisations syndicales

Suite à la réunion de préparation du Conseil d'Administration par l'OS CGT, Richard ARNAUD a distribué 2 projets de conventions modifiées, qu'il présente aux administrateurs.


Projet CGT mise a
dispo locaux CM CAS


Projet CGT mise a
dispo locaux CM CAS

Etude du 1^{er} projet de convention de mise à disposition des bénéficiaires :

Commentaires de Joselyne GIDROL :

- . Il faudrait supprimer une ligne CIVIER qui regrouperait les 2 salles.
 - . Indiquer l'adresse du site en 1^{ère} page.
 - . Capacité de la salle en page 2 « Préambule »
- Ces demandes de corrections vont être suivies.

Concernant la participation financière demandée aux bénéficiaires, il n'y a pas de clause de non remboursement. Il faudrait ajouter un cas de force majeure pour annulation : hospitalisation, décès,...

Etude du 2nd projet de convention de mise à disposition des organisations syndicales :

Il faut inclure le versement d'une caution.

Les 2 conventions vont être corrigées selon les commentaires émis et seront renvoyées ultérieurement aux administrateurs pour validation avant mise en place et utilisation.

Départ d'un administrateur à 12h00 pour raison professionnelle : M. Christophe ARNAUD (CGT) quitte la séance.

Le nombre d'administrateurs passe alors à 18 votants au lieu de 19 précédemment.

POINT N° 7 : DIVERS

❖ **Comité directeur du GEOSE**

Le Président - Philippe LHERBRET avait interpellé les membres du conseil afin qu'une personne de chacune des organisations syndicales les représente au sein du comité directeur du GEOSE. Les organisations CGT, FO et CFE-CGC ont communiqué le nom d'une personne. L'organisation CFDT indique quant à elle, qu'elle ne sera pas représentée à ce comité directeur.

❖ **ULVF**

Le Président – Philippe LHERBRET a rencontré le mois dernier, la direction d'ULVF ; il indique que la renégociation de la participation a abouti favorablement puisque le montant de la cotisation a été ramené à 1 000 € annuel au lieu de 5 000 € l'an dernier.

❖ **DOMAINES & VILLAGES 2021**

L'opération DOMAINES & VILLAGES printemps 2021 est en cours. Les catalogues sont en cours d'envoi aux bénéficiaires qui pourront passer commande à partir du 2 avril sur le site D & V.

Dates de distributions prévues : le 25/05 à Roanne (le Transval) et le 27/05 à St-Etienne (Civier).

❖ **ENQUETE BENEFICIAIRES**

Philippe LHERBRET remercie de nouveau les Techniciens Conseils et Promotion de la CMCAS pour leur travail de mise à jour du fichier des bénéficiaires.

❖ **COLOS DE PRINTEMPS**

Après une période d'incertitude vis-à-vis de la pandémie actuelle, la CCAS a décidé la semaine dernière d'annuler les colonies de printemps. 3150 jeunes sont impactés.

❖ **CAMPAGNE D'APPELS SORTANTS A DESTINATION DES ETUDIANTS**

Une campagne d'appels sortants a été réalisée afin d'informer les bénéficiaires ayant un enfant étudiant et ainsi promouvoir l'offre réservée aux jeunes dans certains centres de vacances.

❖ **ARBRE DE NOEL 2021**

Malgré le contexte actuel, nous préparons la fin de l'année. Nous avons déjà émis une réservation pour la salle MONTAGNON de La Ricamarie dans laquelle avait été organisé l'arbre de Noël 2019 ; celle-ci est mise à disposition gratuitement par la mairie (capacité de la salle : 500 personnes).

Nous avons également contacté la mairie de St-Just St-Rambert pour une salle de capacité de 1000 personnes.

Richard ARNAUD demande aux membres présents, leur position sur le choix d'une salle plus grande ou sur la salle actuellement réservée à La Ricamarie.

Après divers échanges sur le sujet, Richard ARNAUD propose la mise au vote de la décision de la réservation ou pas d'une salle plus grande, pour un budget 2 425 €.

ADN 2021 – Réservation d'une salle de plus grande capacité Pour un budget de : 2425 €.				
	CGT	CFDT	FO	CFE / CGC
CONTRE		1		
ABSTENTION		4		
POUR	7	2	3	1

Approuvé à la majorité des membres présents.

❖ **LIVRET D'ACCUEIL de la CMCAS Loire en cours de réalisation**

Simon LOISEAU – Secrétaire Général est en charge du projet de mise en place d'un livret d'accueil destiné aux nouveaux arrivants auprès de la CMCAS Loire.

Une projection sur écran est faite et Simon LOISEAU présente le projet.

❖ **MEMBRES DU BUREAU**

Il était prévu une réunion des membres du Bureau le JEUDI 8 AVRIL prochain ; cette date coïncide avec une action inter syndicale le même jour.

Le Président – Philippe LHERBRET propose aux administrateurs présents, un report de la date de ce Bureau ou son annulation.

La proposition d'une nouvelle date est arrêtée pour le MARDI 6 AVRIL à 9h00 à CIVIER.

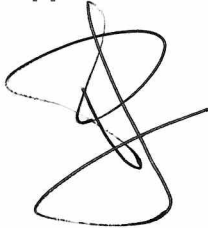
L'ordre du jour étant terminé, le Président – Philippe LHERBRET clos la séance et remercie les participants de leur présence.

FIN DE SEANCE : à 12h46.

**PROCHAIN CONSEIL D'ADMINISTRATION
LE MARDI 4 MAI 2021**

(Lieu : stade CIVIER)

**Le Président de la CMCAS Loire
Philippe LHERBRET**

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.

**Le Secrétaire Général
Simon LOISEAU**

A handwritten signature in blue ink, featuring a series of fluid, overlapping loops and a long horizontal stroke at the end.